

Votre collier Écopiège® est à présent installé, prêt à vous protéger vous, votre famille et vos animaux domestiques contre les processions.

VIDEO

D'INSTALLATION

Découvrez l'installation du collier Écopiège® en vidéo en scannant ce QR code



RETRAIT DU SAC COLLECTEUR

1 mois après les dernières descentes ou **au plus tard fin mai** pour que les chrysalides soient formées et inertes.

Munissez-vous de protections et retirez le sac collecteur. **Détruisez-le par incinération sans l'ouvrir ni le vider**, il est plein de poils urticants. Lors de sa combustion, ne vous mettez pas face au vent, ni au dessus du feu. **Ne pas jeter ni stocker sur la voie publique. Vous pouvez également le suremballer d'un sac poubelle et le mettre aux ordures ménagères.**

RETRAIT & RÉUTILISATION DU COLLIER :

Avant toute intervention sur le collier, **rincez-le à grande eau** afin de plaquer les éventuels poils encore présents.

Retirez le collier, rincez à nouveau. Vous pouvez à présent le ranger pour la saison suivante.

Il est également possible de laisser le collier en place pour la saison suivante. **Attention à la croissance de votre arbre ! La traction exercée pourrait rapprocher le collier vers le tronc de l'arbre et entraîner des débordements de chenilles.** L'année suivante, pensez à **vérifier et compléter l'étanchéité avec du mastic** au moment de la pose du nouveau sac collecteur de remplacement.



RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Les chenilles processionnaires du pin sont des insectes urticants !

Dangereuses pour les hommes et les animaux, elles projettent des poils microscopiques en cas de danger ou de stress.

Ne vous en approchez pas !

**En cas d'urtication :
Agissez rapidement !**

- Retirer les vêtements que vous portez, en prenant soin d'éviter tout contact. Lavez-les à plus de 60°
- Lavez-vous pour éliminer un maximum de poils urticants, ne frottez pas !
- En cas de réaction violente, consultez votre médecin traitant ou rendez-vous aux urgences.
- Amenez votre animal de compagnie chez le vétérinaire en urgence.

Ne les dérangez pas pendant les processions

- Les chenilles peuvent tourner plusieurs jours sur le joint de mousse.
 - Il ne faut en aucun cas les dérangez !
 - N'intervenez pas !
- Ne poussez pas vers l'orifice, même avec un bâton ! Elles finiront par descendre dans le tube pour atteindre la terre du sac.
- S'il y a plusieurs nids, les descentes ne se feront pas forcément en même temps.

Les poils urticants peuvent rester sur l'arbre ou sur le collier Écopiège® plus d'une année.

Avant toute intervention, suivez ces recommandations :

- Arrosez à grande eau les zones qui pourraient être contaminées (tronc de l'arbre, collier...)
- Protégez-vous avec gants, lunettes, masque et vêtement couvrants à manches longues ou combinaison
- Ne vous mettez pas face au vent pendant votre intervention ou lors du brûlage du sac collecteur !

La société fabricante ne peut être tenue pour responsable en cas de :

- Non-conformité de la pose,
- Mauvaise utilisation du collier Écopiège®
- Pose du piège à une hauteur insuffisante ou si le sac est à portée de main d'utilisateurs
- Non-respect des consignes de sécurité indiquées sur la présente notice ou sur le sac collecteur.
- D'éventuelle allergie ou autre problème médical.



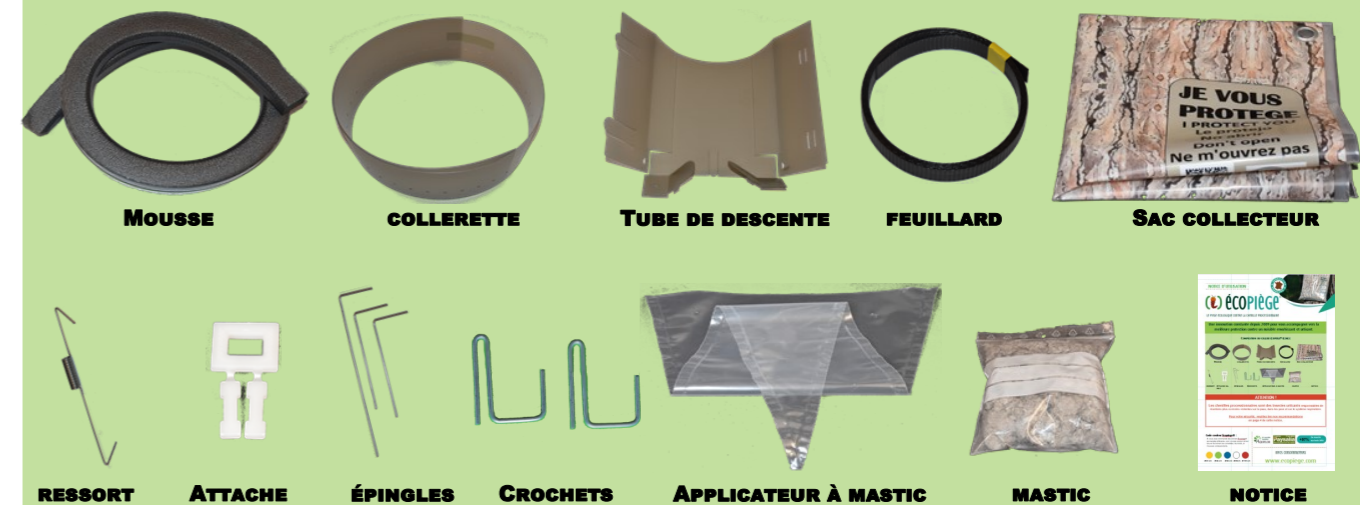
NOTICE D'UTILISATION



Le piège écologique contre la chenille processionnaire du pin

En innovation constante depuis 2009, nous vous accompagnons vers la meilleure protection contre un nuisible envahissant et urticant.

COMPOSITION DU COLLIER ÉCOPIÈGE® ÉCORCE



ATTENTION !



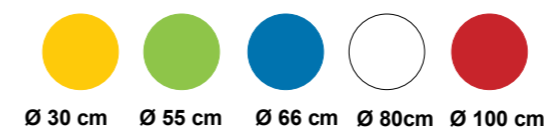
Les chenilles processionnaires du pin sont des insectes urticants responsables de réactions plus ou moins violentes sur la peau, dans les yeux et sur le système respiratoire.

Pour votre sécurité, veuillez lire nos recommandations

En page 4

Code couleur Écopiège® :

Si vous avez commandé des colliers Écopiège® de diamètre différents, voici le code couleur utilisé pour trouver facilement les collettertes, feuillards, et mousses correspondants.

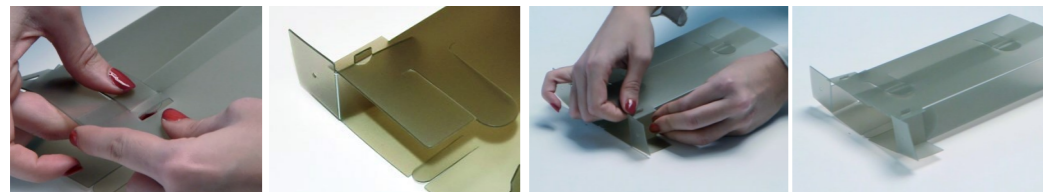


INFOS CONSOMMATEURS
www.ecopiège.com
CONTACT@ECOPIEGE.COM

1 Montage du tube de descente



Pliez le tube suivant les rainures, côté lisse vers l'extérieur.



Insérez les languettes A dans leur logement Insérez les languettes C dans leur logement D.

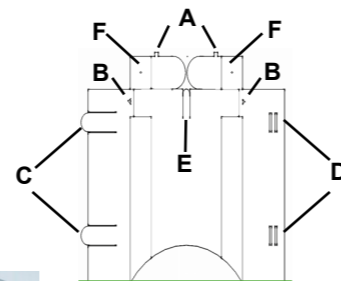


Schéma technique du tube

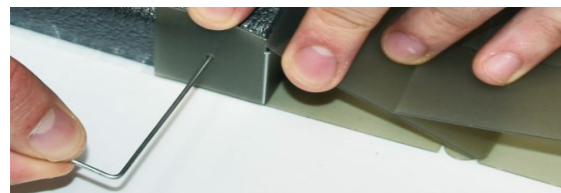
2 Fixation du tube sur la mousse



Coupez la bande de mousse en deux au milieu. Pour les descentes supplémentaires, coupez la mousse en trois parties égales. Collez la mousse. Prendre le morceau biseauté et décollez 3 cm du film protecteur à l'opposé du biseau.



Collez ces 3 cm en butée sur le côté droit du tube. Répétez l'opération sur l'autre côté du tube avec le deuxième morceau de mousse. **ATTENTION NE LAISSEZ PAS D'ESPACE ENTRE LA MOUSSE ET LE COIN SUPÉRIEUR DU TUBE !**



Passez la petite épingle par le trou de la languette F.



Traversez la mousse sur toute son épaisseur. Verrouillez en pliant l'épingle sous la mousse. Renouvelez l'opération sur le deuxième morceau de mousse.



3 Présentation du collier sur l'arbre

Si l'écorce de votre arbre présente des *interstices* prononcés, réduisez légèrement l'écorce à l'endroit de pose du collier. Attention cependant de ne pas trop rapprocher le collier du tronc pour éviter tout débordement. Les branches les plus proches ne doivent pas être à moins de 30 cm au dessus du collier Écopiège®.



Présentez l'ensemble mousse et tube autour de l'arbre à environ 2 m de haut, hors de portée des enfants et des animaux, tube de descente orienté côté sud. La partie biseautée de la mousse doit chevaucher l'autre extrémité.



Serrez le plancher en mousse autour de l'arbre et fixez-le à l'aide de l'épingle.



Rabattez l'épingle sous le plancher pour finaliser la fixation.

4 Pose du mastic

Versez le contenu du sachet de mastic dans un récipient. Rajoutez de l'eau, **1/2 litre pour les sachets à bande blanche; 1/4 litre pour les sachets sans bande**. Mélangez. Videz le mastic dans la poche à douille.



Coupez l'extrémité de la poche. Appliquez le mastic entre le plancher et le tronc. Poussez légèrement pour enfoncer le mastic. **Veillez à ne pas laisser d'interstices entre le plancher et le tronc, tout particulièrement derrière le tube de descente. ATTENTION ! CETTE ÉTAPE CONDITIONNE LA RÉUSSITE DU PIÈGE, IL NE DOIT RESTER AUCUNE ISSUE POSSIBLE AUX CHENILLES HORMIS CELLE DU TUBE DE DESCENTE.**

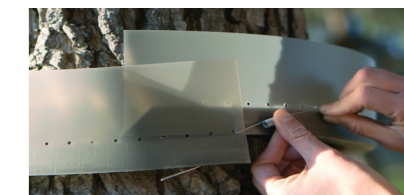
5 Pose de la collerette



Découlez la bande de protection de la mousse en commençant par l'extrémité biseautée. Présentez la collerette, trous d'évacuation vers le bas, côté lisse à l'intérieur. Collez la collerette à partir de cette extrémité, c'est-à-dire la partie haute du plancher.



Au niveau du tube passez la languette (E) à l'extérieur de la collerette. Enlevez le reste du film protecteur, puis finalisez le collage.



Mettez une extrémité du ressort dans le dernier trou de la partie basse de la collerette. Tendez jusqu'à un trou de la partie haute de manière à maintenir l'ensemble serré autour de l'arbre.

6 Pose du feillard



Entourez le tronc de l'arbre avec la sangle plastique ou feillard à 5 cm au-dessous du collier. Faites une boucle avec une extrémité de ce dernier. Insérez la dans le cadre de l'attache rapide autour de la tige, la rabattez. Répétez l'opération avec l'autre extrémité.



Tirez fortement pour serrer le feillard autour de l'arbre, il doit être aligné et ne pas bailler.

N'EXERCEZ PAS DE PRESSION SUR LE COLLIER POUR NE PAS CONTRARIER LE MASTIC DÉJÀ POSÉ ! BIEN VÉRIFIER L'ÉTANCHÉITÉ DU MASTIC !

7 Installation du sac collecteur



Remplissez la moitié du sac de terre meuble (tourbe, terre de bruyère, compost), soit environ 5 litres de terre. Ne tassez pas la terre. Ouvrez l'orifice d'insertion du tube selon les pointillés prédécoupés, **uniquement sur la face avant du sac**, et refermez le sac.



Placez les crochets sur le feillard de chaque côté à 20 cm du tube. Accrochez le sac tout en introduisant le tube dans l'ouverture située à l'avant du sac.



Si votre arbre est infesté de plus de 10 nids, répétez cette opération avec le deuxième sac collecteur (comme indiqué à la rubrique : « 2 - fixation du tube sur la mousse »).